

# Réponse de Jean-Jacques Lacarrere candidat LO

## En matière de fiscalité :

Le système fiscal d'un pays relève d'un choix de société. Pour la FSU, les partisans du « moins d'impôt » sont les promoteurs d'un « moins d'État », d'une baisse des dépenses publiques, d'une fragilisation ou d'une remise en cause des Services Publics. Or une question essentielle est de savoir si l'on veut des Services Publics (accessibles à tous) ou des services privés (réservés à ceux qui peuvent se les payer). Une autre question essentielle est de savoir si l'on veut réduire les inégalités (par un impôt redistributif) ou si l'on veut au contraire s'en accommoder voire les renforcer.

En règle générale, la FSU est favorable à rééquilibrer les impôts directs et indirects au profit des premiers. L'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) est a priori l'impôt le plus juste puisqu'il tient compte des capacités contributives de chaque foyer fiscal. Mais sa progressivité doit être revue avec des tranches plus nombreuses (on est passé de 13 en 1986 à 5 en 2015 !) et la suppression de nombreuses « niches » fiscales qui profitent essentiellement aux ménages les plus aisés. Il ne représente que 18% des recettes fiscales. La TVA (qui équivaut à 40% des recettes de l'État), relativement peu visible pour les ménages (car c'est un impôt inclus dans le prix du bien ou du service) est particulièrement injuste car elle ne tient pas compte de la capacité contributive des consommateurs. L'impôt sur les sociétés (seulement 5,7% du total des prélèvements) doit être refondé intégralement en tenant compte des bases d'imposition (« l'assiette » favorable aux grandes entreprises) et des mesures dérogatoires comme le crédit d'impôt recherche (CIR) ou le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| - Etes-vous favorable à une réforme fiscale de grande ampleur rééquilibrant les impôts directs et indirects au profit des premiers ?   | OUI | NON |
| - Etes-vous favorable à augmenter le nombre de tranches de l'IRPP, à supprimer les niches fiscales, à lutter contre la fraude fiscale, à taxer davantage les revenus financiers... ? | OUI | NON |
| - Etes-vous favorable à refonder l'imposition des sociétés (revenir sur l'assiette, le CIR ou le CICE...)?   | OUI | NON |
| - Etes-vous favorable à une harmonisation des systèmes fiscaux européens pour une plus grande justice fiscale et sociale ?   | OUI | NON |

Chaque année, le patronat bénéficie de milliards et milliards d'exonérations et aides publiques qui viennent aggraver le déficit du budget de l'Etat au nom duquel on impose l'austérité aux classes populaires. Quand aux travailleurs, avec un emploi ou non, retraités, ils payent l'impôt le plus injuste, la TVA et l'impôt le plus lucratif, la CSG. Dans cette société capitaliste, aucune « politique fiscale » ne peut être juste. Il faut prendre l'argent là où il est : sur les profits des grandes entreprises, les fortunes personnelles des capitalistes, des actionnaires, banquiers. Pour les connaître, il faut lever le secret des affaires pour rendre public les comptes des grandes entreprises, de ceux qui les possèdent, des actionnaires, des banquiers.

## En matière de Services Publics :

A la fois dépositaire et garante de l'intérêt général, la Fonction Publique incarne autant qu'elle met en œuvre les valeurs synthétisées dans la devise de la République. Et c'est au nom même de l'intérêt général, de la volonté que toutes et tous doivent pouvoir accéder à leurs droits, que la Fonction Publique assure la majorité du Service Public sans se borner aux seules fonctions régaliennes de l'Etat.

Dans chacun de ses versants, Etat, Territorial ou Hospitalier, la Fonction Publique assure aux citoyen-ne-s la

permanence, la proximité, l'accessibilité du Service Public.

La Fonction publique et les Services Publics sont une immense richesse pour notre pays.

- La FSU défend le principe d'une Fonction Publique de carrière où le lien qui unit l'agent titulaire à son employeur n'est pas contractuel mais statutaire, la puissance publique se réservant le droit de définir les conditions de recrutement, le déroulement de carrière mais impliquant en contrepartie un statut avec des droits et des garanties reconnues aux agents pour leur permettre d'exercer leurs missions en dehors de toute pression, de manière neutre et indépendante... Défendez-vous de la même façon ce statut du fonctionnaire ?

OUI

NON

- Etes-vous pour une revalorisation des salaires des agents de la Fonction Publique ?

OUI

NON

- Pensez-vous revenir sur la durée légale hebdomadaire du travail de 35 h ?

OUI

NON

à la **hausse** ou à la **baisse** ? (entourez la réponse souhaitée).

- Pensez-vous revenir sur la réforme territoriale (loi MAPTAM, loi NOTRe) ?

OUI

NON

Comment ?

- Concernant la situation des non titulaires dans la Fonction Publique, pensez vous mettre en œuvre un plan de titularisation ambitieux et la création de corps ou de cadre d'emplois lorsque les besoins existent ?

OUI

NON

Défendre les services publics, c'est affirmer qu'il ne peut être question de rentabilité quand il s'agit pour l'Etat de garantir, pour toute la population, des services d'éducation, de soin, de transport ainsi que tous les autres services utiles assurés par les collectivités territoriales.

Il faut au contraire des moyens humains et matériels.

Il faut interdire les suppressions de postes (comme les licenciements dans le privé) et répartir le travail entre tous les bras disponibles. Ce serait le moyen de développer les services utiles à la population, en embauchant massivement, avec salaires corrects, c'est-à-dire sans qu'aucun ne soit en dessous de 1800 euros nets et qu'ils soient indexés sur les hausses des prix.

#### En matière de retraites :

Allongement de la durée de vie et allongement de la durée d'activité sont présentés comme allant de pair dans la formule «on vit plus longtemps, il faut donc travailler plus longtemps». Or, ce sont les conquêtes sociales, dont le fait de consacrer une partie des gains de productivité au départ en retraite en bonne santé, qui ont permis l'allongement de la durée de la vie. Aujourd'hui d'ailleurs, la courbe de l'espérance de vie en bonne santé tend à s'inverser.

- La FSU affirme son attachement à un système de retraite solidaire par répartition. Elle revendique le départ à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités et 75% du traitement brut des 6 derniers mois. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

OUI

NON

- Cumulée avec l'allongement de la durée de cotisation, la décote est une mesure injuste et discriminatoire particulièrement à l'égard des femmes. Faut-il supprimer ce mécanisme ?

OUI

NON

Quel que soit le gouvernement, de droite comme de gauche, les conditions d'accès à la retraite et les montants des pensions n'ont cessé de se dégrader. Et il n'est rien à attendre du président Macron qui veut la retraite à 65 ans ! Les travailleurs doivent revendiquer au minimum la retraite à 60 ans avec une pension pleine après 37,5 annuités.

Il est aussi vital de revaloriser les pensions de retraite pour assurer une retraite digne à tous ceux qui se sont usés au travail. Pour que tous les travailleurs aient l'assurance de pouvoir vivre et non survivre avec sa pension de retraite, il faut au minimum 1800 euros nets pour tous.

### En matière de Sécurité Sociale :

Pour la FSU, la Sécurité Sociale doit toujours être fondée sur le principe de 1945 : « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Pour en assurer le financement :

- Pensez-vous qu'il faille modifier et élargir les cotisations patronales à l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises ?

OUI

NON

- Faut-il revenir sur les exonérations de cotisations dont bénéficient certaines entreprises ?

OUI

NON

- Pensez-vous qu'on puisse tendre vers un taux de remboursement à 100 % de tous les soins liés à la maladie, la vieillesse, la dépendance, ... ?

OUI

NON

Les exonérations de cotisations sociales sont du vol pur et simple au détriment des salariés car c'est un moyen pour le patronat de détourner à son profit la fraction des salaires mutualisés pour financer la maladie, les retraites et le chômage.

Plus les cadeaux creusent le « déficit » de la Sécurité sociale, plus les plans de réductions des dépenses se multiplient avec pour conséquences, entre autre, des baisses de remboursement, des franchises, un forfait hospitalier qui augmente en permanence, des fermetures de lits, un manque de personnel criant dans les hôpitaux... L'inégalité d'accès aux soins devient la norme.

Pour garantir à toute la population l'accès gratuit à des soins de qualité, il faut cesser les exonérations patronales et prendre sur les profits, en particulier ceux de l'industrie pharmaceutique.

### Dans le domaine de l'Éducation :

**L'École devra relever le défi de la lutte contre les inégalités.** Les inégalités sociales se traduisent trop souvent par des inégalités de parcours et de réussite scolaire. Pour la FSU, la lutte contre les inégalités commence dans la classe ce qui implique de centrer les efforts sur la mixité sociale et scolaire, les conditions de scolarisation, les effectifs par classe, le développement d'un plan ambitieux de formation initiale et continue des enseignant-es et de tous les personnels, le développement de la recherche...

- En ce sens, faut-il revenir :
  - Sur la loi Carle de 2008 qui institue une obligation de financement par sa commune de résidence, sans accord préalable, pour un élève inscrit dans une école privée hors de cette commune ?
 

OUI	NON
-----	-----
  - Sur l'article 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales d'août 2004 qui rend obligatoire la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves fréquentant, hors de leur territoire, des écoles privées ?
 

OUI	NON
-----	-----
  - sur la loi Debré de 1959 qui met à la charge de la commune les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat avec l'État implantées sur son territoire ?
 

OUI	NON
-----	-----
- Pensez-vous revenir sur la réforme des rythmes scolaires ?
 

OUI	NON
-----	-----
- Pensez-vous revenir sur la réforme du collège ?
 

OUI	NON
-----	-----
- Quel est pour vous l'effectif idéal en primaire ?.....
- Le recrutement d'enseignants supplémentaire vous semble-t-il nécessaire pour une politique ambitieuse de l'école?
 

OUI	NON
-----	-----

Une première chose concernant l'école est d'affirmer que l'argent public doit aller à l'école publique. La question qui se pose actuellement en éducation n'est même plus de discuter des rythmes scolaires ou de la réforme du collège mais d'accorder les moyens minimum indispensables pour donner à chaque élève, quelle que soit son origine sociale, les moyens d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables. Il faut embaucher, massivement, des professeurs de écoles (pour palier au manque criant de remplaçants), des ATSEM indispensables à leur côté, des Auxiliaires de vie scolaire, des professeurs, des agents territoriaux pour entretenir les écoles, les établissements, etc. Ce n'est pas le travail qui manque. Ce n'est pas l'argent qui manque non plus car il suffirait de prendre sur les crédits militaires qui sèment la mort ou sur les cadeaux à fonds perdus faits au grand patronat.

**Jean-Jacques Lacarrere candidat LO**